

Du 16 octobre au
17 décembre 2015

**CONCERTATION
PRÉALABLE**



PROJET DE RECONVERSION DU SITE INDUSTRIEL « CABY » EN UN NOUVEAU QUARTIER D'HABITAT, RUES DE LILLE, GAMBETTA ET DE LA GARE

SAINT ANDRE LEZ LILLE

Le Président de la Métropole Européenne de Lille porte à la connaissance du Public que le **projet de reconversion du site industriel « Caby » en un nouveau quartier d'habitat, rues de Lille, Gambetta et de la Gare, à Saint André Lez Lille**, fera l'objet d'une **concertation préalable** au titre de l'article L. 300-2 du code de l'urbanisme.

Afin de comprendre les raisons et les enjeux de ce projet, et de participer à son élaboration :

- > Un dossier de concertation exposant le projet est à la disposition du public **du 16 novembre au 3 décembre 2015, inclus**, en mairie de Saint André Lez Lille, aux heures habituelles d'ouverture, ainsi qu'à la Métropole Européenne de Lille (Immeuble Euralliance, 4 avenue de Kaarst, La Madeleine Romarin) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- > Un registre destiné à recevoir les observations du public est joint au dossier de concertation en mairie de Saint André Lez Lille ainsi qu'à la Métropole Européenne de Lille (Immeuble Euralliance comme mentionné ci-dessus).
- > Ce dossier est également consultable sur le site de la Métropole Européenne de Lille (lillemetropole.fr) où toute personne peut y inscrire ses observations **jusqu'au 17 décembre 2015, inclus**.
- > Toute personne intéressée peut faire part de ses observations sur le site lillemetropole.fr ou par écrit auprès de Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille à l'adresse suivante : 1 rue du ballon - direction Affaires juridiques - service Droit de l'aménagement et de l'urbanisme - CS 50749 - 59034 LILLE CEDEX jusqu'au 17 décembre 2015, inclus.